

Communiqué de presse

Lausanne, le 8 octobre 2009

L'EVAM ouvre des relais internet à Yverdon-les-Bains et Ste-Croix

L'Etablissement vaudois d'accueil des migrants (EVAM) inaugurera les 14 octobre et 11 novembre 2009 deux nouveaux espaces internet, l'un dans une antenne administrative et l'autre dans un foyer d'hébergement. Comme les autres cybercafés de l'EVAM à Renens et Moudon, ces projets ont été réalisés en collaboration avec l'association Joker.

Depuis début septembre 2009, les migrants hébergés au foyer de Ste-Croix et ceux assistés depuis l'antenne administrative du secteur Nord et Ouest à Yverdon-les-Bains bénéficient d'un accès libre à internet et aux logiciels standard de bureautique. Ces deux relais « Joker », ouverts grâce à la contribution de l'association du même nom, offrent respectivement 5 et 6 ordinateurs aux utilisateurs par tranche d'une demi-heure renouvelable.

L'inauguration officielle aura lieu le mercredi 14 octobre 2009 à 17 heures à l'antenne administrative d'Yverdon-les-Bains, rue Haldimand 11, et le mercredi 11 novembre à 18h30 au foyer de Ste-Croix, rue de l'Industrie 11, en présence de nombreux invités et/ou partenaires, dont l'association Joker.

Le partenariat de l'EVAM avec cette association existe depuis maintenant deux ans. Un premier relais Joker a ouvert en octobre 2007 à l'antenne administrative du secteur lausannois de l'EVAM à Renens, un second en novembre 2008 dans un quartier de Moudon où sont logés un grand nombre de demandeurs d'asile.

Joker a pour objectif de réduire la fracture numérique en permettant à des populations défavorisées d'avoir accès aux technologies de l'information. L'association fournit le matériel informatique et la maintenance, l'EVAM les locaux et l'encadrement des usagers, grâce à la présence de requérants d'asile en programme d'occupation, chargés de faire respecter les règles d'utilisation et la « netiquette ».

D'autres partenaires de Joker ont ouvert leur propre espace ailleurs dans le canton. Tous ces relais Joker sont libres d'accès, quelque soit le statut des internautes. Les habitants d'Yverdon-les-Bains et de Ste-Croix peuvent donc tout à fait accéder aux deux nouveaux espaces.

Renseignements :

*Emmanuelle Marendaz Colle, chargée de communication EVAM, 021 557 06 06
ou sur www.joker-vd.ch*